



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Projet pilote expérimental de déploiement de modules ROOT pour la restauration de la mangrove et la protection du littoral dans la baie de Chiconi (Mangajou - Mayotte).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU

Raison sociale

CCCO

N° SIRET

20005987100018

Type de société (SA, SCI...)

Etablissements publics

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

IBRAHIMA

Prénom(s)

Said Maanrifa

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11. Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière., 11A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La baie de Chiconi est située sur la façade ouest de l'île de Mayotte, au sein de la commune de Chiconi. La mangrove de la baie de Chiconi connaît une forte régression, en particulier depuis 2003. La régression de la mangrove entraîne de fait une réduction des fonctionnalités écologiques rendues par la mangrove notamment pour la protection des côtes contre l'érosion. Il en résulte une exposition accrue du littoral de la baie et tout particulièrement au niveau de Mangajou où les infrastructures humaines et notamment son école sont directement menacées par l'érosion des côtes. Le contexte de changement climatique accroît la vulnérabilité de cette zone côtière. La restauration de la mangrove et de ses fonctionnalités écologiques constituent dès lors un enjeu majeur pour la protection du littoral de Mangajou et pour accroître la résilience à long terme du littoral. Le présent projet consiste au déploiement expérimental d'une Solution fondée sur la Nature composée de modules ROOT, des modules biomimétiques des racines de mangrove qui visent à modifier localement les conditions hydrosédimentaires pour restaurer un contexte favorable à la recolonisation par la mangrove. Le projet comprend le déploiement d'environ 100 modules ROOT positionnés selon un schéma défini par modélisation numérique.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet se déclinent sur le site selon une échelle de temps : - à très court terme : tester le déploiement de modules ROOT, solution innovante et biomimétique dédiée à la restauration de la mangrove - à court terme : restaurer progressivement des conditions hydrosédimentaires favorables au développement de la mangrove sur le site de déploiement - à moyen-long terme : contribuer à la stabilisation du trait de côte et à la réduction de l'érosion, renforcer la résilience de cette zone du littoral par la recolonisation naturelle de la mangrove. Au-delà des limites du site, le projet permet le développement d'un démonstrateur et la constitution d'un retour sur expérience pour une optimisation de la solution dans le cadre de sa replication à d'autres sites et/ou à plus grande échelle.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les modules ROOT sont des structures biomimétiques résultant d'une démarche d'écoconception ayant mobilisé une équipe pluridisciplinaire d'experts. Les modules portent des caractéristiques structurelles clés des mangroves à l'origine de leur impact sur les conditions hydrosédimentaires. Chaque module comprend : - un pieu central en bois d'environ 3,8 m de longueur et de section carrée (10 x 10 cm) : le pieu permet l'ancrage du module avec environ 2 mètres de sa longueur ensoufflée dans le sédiment. - 20 racines latérales de section carrée (6 x 6 cm) ; - une pièce de liaison en acier dimensionnée aux forçages locaux. Les travaux seront réalisés à marée basse sur l'estran. Deux scénarios sont encore à l'étude : un scénario mécanisé incluant l'usage d'une pelle mécanique, et un scénario non mécanisé reposant uniquement sur des opérateurs à pied. Les principales étapes consistent en : - l'acheminement du matériel et des modules par camion jusqu'à la zone de stockage / base vie située à proximité de l'école de Mangajou (zone à l'est de l'école de Mangajou déjà utilisée pour du stockage). - l'installation d'une base logistique temporaire sur cette même zone - la sécurisation, si nécessaire de la cale de mise à l'eau existant et le balisage des cheminements à suivre par les engins et/ou les personnes sur chantier - le transport du matériel sur l'estran : à l'aide de traîneaux et/ou à l'aide d'une pelle mécanique - le fonçage des pieux avec constitution d'un pré-trou à l'aide d'une tarière mécanique puis le vibrofonçage du pieu dans le sédiment à l'aide d'un vibrofonçeur monté sur une pelle mécanique ou maintenu par un opérateur au sol. - la fixation de la pièce d'assemblage et le verrouillage des racines sur le module

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase exploitation, les modules seront implantés et le site retrouvera son usage habituel. L'ouvrage sera balisé.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est situé sur le Domaine Public Maritime et sur le terrain du conservatoire du littoral : un AOT du DPM est obligatoire et un accord du gestionnaire est nécessaire sous forme de convention CDL/3CO.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Zone d'emprise du projet Surface artificialisee	(2, hectares) (8, m²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : " Lat. : "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	ZNIEFF type I Coconi ZNIEFF marine type II « Recif frangeant de Grande Terre et Petite Terre »
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	Sada-Mangajou
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☒	☐	La plage se trouve dans le Parc Naturel Marin de Mayotte.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	PPRN de Sada
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Prescrit en 2009
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	Le projet nécessitera l'import de fournitures en bois (16 m3)
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet ne necessite aucun usage d'eau ni assainissement.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Le projet n'engendrera pas de destruction ni de dégradation de la biodiversité mais sera susceptible d'entraîner des perturbations legeres du fait notamment : - du remaniement de la surface du sediment par le pietinement et l'eventuelle circulation d'une pelle mecanique - du remaniement des sediments lors du vibrofoncage
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le projet est mis en oeuvre dans l'objectif de restaurer la mangrove, ecosysteme fournissant des services ecosystemiques et des fonctionnalites ecologiques cles pour limiter les risques lies aux aleas d'erosion, de submersion et de cyclones rencontres sur littoral de la baie de Chiconi.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Les travaux engendreront un trafic provisoire lie a l'approvisionnement du chantier et a la circulation du personnel. Le nombre de personnes restant reduit, la circulation liee au chantier sera anecdotique. Des déplacements sur l'estran seront generes sur la zone d'emprise de l'ouvrage : ces déplacements resteront localises sur les zones de cheminement balisees, ~~perpetuels et inherents a la phase de travaux~~
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Les travaux mecanises engendreront des nuisances sonores du fait du recours a des engins mecanises. Des mesures sont prises pour minimiser les nuisances sonores. Cf. note d'accompagnement
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Recours a des engins mecanises mais : absence de bruit lie au battage des pieux car usage d'un vibrofonceur, reduction de la phase de vibrofonçage par la realisation d'un pretrou avec une ~~tarriere~~ fonçage de pieu bois (non
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Les travaux mecanises engendreront des vibrations lors du vibrofonçage des pieux. La constitution d'un pretrou avec une tarriere minimise la periode de fonçage.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☒	☐	Periode avec vibrofonçage limitee a 3 jours, l'assemblage des modules est realise a la main.. Reduction des incidence grace au choix d'une periode de travaux non critique pour les especes locales
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	L'activite de la pelle mecanique (si scenario mecanise) et du vibrofonceur generera la production de gaz d'echappement. Ces rejets concernent au plus 2 engins mecaniques et seront limites a la phase de travaux. Le vibrofonçage s'etendra sur une periode de 3 jours. Les rejets dans l'air sont consideres comme negligieables.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☒	☐	Les modules ROOT, biomimétiques des racines de la mangrove, en bois, s'intègrent au paysage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Voir le document joint, section 8.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Voir document joint, section 9

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'emprise physique du dispositif est très limitée, avec une surface artificialisée extrêmement faible à l'échelle de la zone d'estran concernée. Les travaux seront réalisés sur une période courte, à marée basse, et avec peu d'engins et de moyens techniques. Le projet n'a pas d'effets cumulés avec d'autres projets comme le projet de ponton de la commune de Chiconi, ceci étant situé de l'autre côté de la baie. Les impacts potentiels concernent essentiellement une perturbation ponctuelle et superficielle des sédiments lors de l'installation des pieux, sans modification durable du fonctionnement du milieu. À l'inverse, le projet poursuit un objectif environnemental positif, en visant à favoriser la recolonisation naturelle par la mangrove dans la baie de Chiconi. À terme, cette expérimentation pourrait contribuer à renforcer la résilience du

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom MADI OUSSENI

Prénom Mohamadi

Qualité du signataire President

À Kahani

Fait le 07-04-2026 / / / /



Signature du (des) demandeur(s)